

POSITIONNEMENT DE L'ASSOCIATION & AXES STRATÉGIQUES

Validés par le CA le 6/04/23 et adoptés par l'AG du 15/05/23

Vision d'ATD pour le tourisme :

Un tourisme qui préserve les ressources naturelles et limite son empreinte carbone. Le voyage lointain en mobilité carbonée est exceptionnel.

Un tourisme qui est utile, accessible au plus grand nombre et qui favorise le bien-être, le partage, la mixité sociale, la découverte et l'ouverture culturelle.

Un tourisme qui a un impact positif sur l'économie locale des territoires et sur leurs habitants, et dont les revenus sont répartis équitablement.

Raison d'être :

Fédérer toutes les parties prenantes du secteur du tourisme autour de la transformation des modèles touristiques, pour qu'ils intègrent les dimensions environnementales et sociales du développement durable.

Les guider avec conviction et indépendance vers notre vision du tourisme, la défendre avec force et la rendre désirable par tous.

Ambition d'ATD à horizon 2026 :

Être reconnu comme la référence française en matière de tourisme durable par les professionnels du tourisme, les institutions, les médias et les autres organisations non-gouvernementales. Agir envers et avec ces acteurs de façon à ce que l'offre touristique contribue concrètement, avec conviction et sur le long terme, à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable de l'ONU et soit alignée avec l'Accord de Paris.

Pour atteindre cette ambition, ATD montre la voie aux différentes parties prenantes à travers ses missions :

- Mener une réflexion continue et alerter sur les grands enjeux actuels et futurs, par la diffusion de son expertise.
- Aiguiller et influencer les décideurs, publics et privés, avec volonté et engagement ;
- Sensibiliser et informer les professionnels du tourisme, de manière exigeante et accessible ;
- Fournir des solutions concrètes, bonnes pratiques et outils, dans un esprit de partage et de solidarité.

Axes de la feuille de route 2024-2026 :

- 1- **Faire évoluer les professionnels du secteur touristique**
- 2- **Accompagner et servir les adhérents**
- 3- **Intensifier l'influence d'ATD et initier le plaidoyer**
- 4- **Gérer le développement de l'association et sa gouvernance**